

**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** - (1926)  
**Heft:** 72

**Buchbesprechung:** Livres à lire ou à consulter

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

and Power Co, à New-York. Ce groupe est la plus forte machine à produire de l'énergie du monde entier. La plus grande partie de cette machine sera construite à Baden et le reste dans les ateliers de l'American Brown Boveri Electric Corporation.

### Une contribution suisse à la caisse d'amortissement française

A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, la *Société Suisse d'Assurance contre les Accidents*, à Winterthur, dont la succursale française est installée 57, boulevard Malesherbes, à Paris, a versé la somme de cent mille francs français au Trésor à titre de contribution volontaire destinée à faciliter l'assainissement financier par l'amortissement de la dette à court terme.

Elle a versé, en même temps, la somme de vingt mille francs français à la *Cité Universitaire de Paris*.

### Les plus puissantes locomotives de l'Europe

Les ateliers de Sécheron, à Genève, ont construit pour le chemin de fer Berne-Loetschberg-Simplon deux nouvelles locomotives électriques dont l'une est entrée en service en juillet sur le parcours Thoune-Kandersteg-Brigue.

Ces locomotives sont les plus grosses et les plus puissantes locomotives jusqu'ici construites en Europe. Elles ont 20,2 mètres de long et pèsent 141 tonnes. Elles ont six essieux-moteurs à commande individuelle, donc indépendants les uns des autres et deux essieux porteurs; elles sont à commande mécano-pneumatique système Sécheron. Leur puissance normale est de 4.500 chevaux (les plus fortes locomotives électriques en service sur les chemins de fer suisses ont 3.000 chevaux). En cas d'avarie à un des moteurs de traction, celui-ci est déclenché et le train peut continuer sa route par l'effort des cinq autres moteurs.

Elles peuvent soutenir la comparaison avec les plus fortes machines américaines, étant à même de remorquer des trains de 560 tonnes sur une

rampe de 26 pour mille à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure, alors que trois des plus fortes locomotives étaient nécessaires pour arriver à ce résultat. Dans le service des trains directs et des trains omnibus, la vitesse peut être portée à 75 kilomètres à l'heure.

### La fête des vignerons de 1927

Après un intervalle de 22 ans, la ville de Vevey organisera à nouveau l'année prochaine, sa célèbre *Fête des Vignerons*. Elle aura lieu du 1<sup>er</sup> au 9 août et consistera dans la *glorification du travail de la Terre* par un poème lyrique et une représentation allégorique de la vie champêtre dans les 4 saisons (ballets, chants, chœurs, soli). 1.800 figurants, 5 corps de musique et un grand orchestre y prendront part. Un amphithéâtre de 13.200 places sera construit. La Fête des vignerons est une manifestation artistique suisse si célèbre que de toutes les parties du monde des amateurs éclairés feront le voyage tout exprès pour y assister. Le budget pour la fête de 1927 prévoit un million de francs suisses de dépenses et pour qui connaît les Veveysans, il ne fait pas de doute que rien ne sera négligé pour que la fête laisse, comme les précédentes, un souvenir lumineux et inoubliable.

### Fête des vendanges de Neuchâtel

Le programme de la Fête des vendanges de 1926, qui aura lieu à Neuchâtel le 3 ou le 10 octobre, prévoit notamment : samedi après-midi, grande représentation chorégraphique et musicale, d'après un scénario et un arrangement de MM. Emile Lauber, compositeur, et Gustave Gerster, professeur de danse. Dimanche après-midi, cortège allégorique, divisé en trois groupes principaux : 1. Proclamation de la vendange et défilé des communes viticoles. 2. Les contes de fées de Perrault. 3. L'automne (allégorie) et la vendange. Ce cortège auquel participeront plus d'un millier de figurants, plusieurs corps de musique et de nombreux chars et camions, sera agrémenté de contre-marches, de ballets et de chœurs.

## Livres à lire ou à consulter

**Indicateur de la Production suisse.** (Edition 1926)

Publié par l'Agence de publicité « Prosperitas », 12, rue du Marché, Genève.

Publication utile et facile à consulter, cet indicateur donne le groupement par professions et les adresses des fabricants, industriels et artisans des vingt-deux cantons suisses.

**Annuaire de l'Horlogerie suisse.** (Edition 1926) Chapalay et Mottier S. A. éditeurs, Genève.

Cette publication éditée depuis plus de trente-deux ans, paraît cette année considérablement augmentée et améliorée. L'accueil le plus chaleureux lui a été fait par la clientèle intéressée, en Suisse comme à l'Étranger. A signaler l'introduction d'un nouveau chapitre réunissant les adresses des fabricants d'horlogerie et de pièces détachées des Départements français du Doubs et de la Haute-Savoie. Une brochure consacrée à la terminologie horlogère est annexée à l'Annuaire. C'est un fascicule de 50 pages abondamment illustrées. Il rendra un très grand service en ten-

dant à unifier les expressions techniques actuellement usitées dans l'horlogerie.

**La vie financière des Sociétés d'après l'étude de leurs statuts et des bilans**, par J. Jeannin, docteur en Droit, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, avec préface de Germain Martin, professeur à la Faculté de Droit de Paris, un vol. in-8°, édité par la Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (5<sup>e</sup>).

Tous les capitalistes intéressés à une société anonyme se préoccupent d'en discerner la situation, par une étude de ses statuts et de ses bilans.

Comment ces documents doivent-ils être établis et interprétés? La question a été rarement exposée, M. J. Jeannin vient de combler cette grave lacune dans un ouvrage aussi clair que complet, dont nous conseillons vivement la consultation à tous nos lecteurs.

Aussi remarquable par la valeur théorique de ses développements que par la solidité de sa documentation pratique et la logique de son plan, ce livre rendra les plus précieux services.